

Suivi des livraisons d'armes à l'Ukraine depuis janvier 2022

Méthodologie

TABLE DES MATIÈRES

Objectif.....	1
Informations prises en compte et structure du suivi.....	1
Le tableau de compilation (Fichier Excel).....	2
La fiche informative.....	4
Sources.....	4

OBJECTIF

Le début de la guerre russo-ukrainienne, le 24 février 2022, a marqué le retour du conflit de haute intensité sur le territoire européen. Afin de faire face à une large supériorité numérique et technique des forces russes, les autorités ukrainiennes ont sollicité l'aide étrangère dans la fourniture d'équipements militaires pour lui permettre de défendre son territoire. Répondant à cette demande, des États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Union européenne (UE) et d'autres États européens et non européens ont mis en œuvre des programmes individuels et collectifs destinés à fournir des armes à l'Ukraine.

Si le volume exact des armes ainsi livrées demeure incertain, il est possible de recenser les informations disponibles en sources ouvertes sur les livraisons d'armes à destination des forces armées ukrainiennes. La recension du GRIP débute le 1^{er} janvier 2022, presque deux mois avant l'invasion russe. Elle couvre donc une période à laquelle les autorités américaines sont déjà persuadées des intentions belliqueuses de la Russie. Le fichier Excel réalisé par le GRIP comprend ainsi les annonces des autorités des pays relatives aux fournitures d'armes à l'Ukraine. Une fiche informative vient compléter le fichier Excel afin de proposer une lecture synthétique des principales tendances. La fiche informative et le fichier Excel ont vocation à nourrir le travail sur les livraisons d'armes à l'Ukraine dans l'optique de faciliter le suivi des armements à moyen et long termes. Le travail ainsi réalisé est loin de prétendre à l'exhaustivité, mais il doit permettre de renforcer les capacités critiques d'un public déjà sensibilisé ou soucieux de disposer d'une information indépendante complémentaire sur les livraisons d'armes à l'Ukraine. On pense ici aux parlementaires, fonctionnaires, journalistes spécialisés, membres de la société civile, étudiants de cycles supérieurs ou encore aux chercheurs du domaine.

Les informations collectées feront l'objet de mises à jour et de correctifs éventuels afin de rendre compte au mieux des livraisons d'armes à l'Ukraine dans le cadre de la guerre menée depuis le 24 février 2022 contre la Russie.

INFORMATIONS PRISES EN COMPTE ET STRUCTURE DU SUIVI

Les livraisons recensées dans ce suivi se limitent aux systèmes d'armes conventionnelles et matériels militaires classés dans les catégories ML1, ML2, ML3, ML4, ML5, ML6, ML9 et ML10 de la [Liste commune des équipements militaires de l'UE](#). Les transferts d'équipements de protection (tels des

gilets pare-balles, casques, etc.), des pièces détachées d'armements, des logiciels et d'autres composants ne sont donc pas explicitement couverts. Lorsque l'information à ce sujet est disponible elle est intégrée dans les estimations totales par pays. Le suivi est composé de deux documents : le tableau de compilation (document Excel), qui rassemble les données brutes des livraisons d'armes enregistrées ; et la fiche informative, qui analyse les données brutes et expose les tendances principales des livraisons d'armes à l'Ukraine.

LE TABLEAU DE COMPILATION (FICHER EXCEL)

Comme son nom l'indique, ce tableau reprend les informations brutes concernant les livraisons d'armes vers l'Ukraine depuis le 1^{er} janvier 2022. Il est important de préciser qu'une livraison est comptabilisée lorsqu'il existe une ou plusieurs preuves relatives à l'annonce d'un transfert d'armes, sa livraison ou son observation sur le territoire ukrainien.

Le tableau Excel compilant ces informations se divise en trois parties :

- **Onglet 1, « Livraisons UE »** : cette partie porte sur les livraisons d'armes réalisées ou annoncées par les États membres de l'UE. Elle concerne 22 pays au total. L'Autriche, Chypre, la Hongrie, l'Irlande et Malte n'ont pas envoyé d'armes à l'Ukraine en date du 30 novembre 2022. Il convient de préciser que parmi ces cinq pays, un seul (la Hongrie) est membre de l'OTAN.
- **Onglet 2, « Autres livraisons »** : cette partie se concentre sur les livraisons de matériels militaires réalisées ou annoncées par des pays membres de l'OTAN hors UE et autres pays tiers. Ces pays sont, en date du 30 novembre 2022 : l'Albanie, l'Australie, la Bosnie, le Canada, les États-Unis, Israël, la Jordanie, la Macédoine du Nord, la Norvège, le Pakistan, le Royaume-Uni, Taiwan et la Turquie.
- **Onglet 3, « Livraisons OTAN »** : cette partie regroupe les livraisons réalisées par les pays membres de l'OTAN. Elle concerne 27 pays au total. Le Monténégro, l'Islande et la Hongrie n'ont pas envoyé d'armes à l'Ukraine en date du 30 novembre 2022.
- **Onglet 4, « Sources »** : cette partie reprend les sources des informations réunies dans les deux parties précédentes. Elles sont classées par ordre alphabétique, les sources d'information de la première partie (Livraisons UE) apparaissant en premier, suivies de celles de la deuxième partie (Autres livraisons). Un lien direct vers chacune des sources est disponible dans le tableau de chacune des parties (1 et 2). De même, dans la section « sources », un lien permettant de revenir à l'onglet 1 « Livraisons UE » (ou à l'onglet 2 « Autres livraisons ») se trouve en haut de la page.

Les deux premières parties fournissent les informations suivantes :

- **La catégorie de l'équipement livré** : Classement en fonction de la typologie établie par la [Liste commune des équipements militaires de l'UE](#). Au 30 novembre 2022, les informations trouvées concernent huit catégories en particulier. Il s'agit de :

ML 1 Armes à canon lisse d'un calibre inférieur à 20 mm, autres armes et armes automatiques d'un calibre inférieur ou égal à 12,7 mm (calibre 0,50 pouce) et accessoires et leurs composants spécialement conçus.
ML 2 Armes à canon lisse d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm, autres armes ou armements d'un calibre supérieur à 12,7 mm (calibre 0,50 pouce), lance-projectiles spécialement conçus ou modifiés pour l'usage militaire et accessoires et leurs composants spécialement conçus.
ML 3 Munitions et dispositifs de réglage de fusées et leurs composants spécialement conçus.
ML 4 Bombes, torpilles, roquettes, missiles, autres dispositifs et charges explosifs et matériel et accessoires connexes et leurs composants spécialement conçus.
ML 5 Matériel de conduite de tir, de surveillance et d'avertissement, et systèmes et matériel d'essai, d'alignement et de contre-mesures connexes, spécialement conçus pour l'usage militaire, et leurs composants et accessoires spécialement conçus.
ML 6 Véhicules terrestres et leurs composants.
ML 9 Navires de guerre (de surface ou sous-marins), matériel naval spécialisé, accessoires, composants et autres navires de surface.
ML 10 « Aéronefs », « véhicules plus légers que l'air », « véhicules aériens sans équipage » ('UAV'), moteurs et matériel d'« aéronef », matériel connexe et composants, spécialement conçus ou modifiés pour l'usage militaire.

Les catégories énumérées ci-dessous n'apparaissent pas dans le document Excel en raison de l'absence d'informations les concernant au 30 novembre 2022. Il est possible que dans les futures mises à jour, ces informations soient disponibles et fassent ainsi partie du document.

ML 7 Agents chimiques, « agents biologiques », « agents antiémeutes », substances radioactives, matériel, composants et substances connexes.
ML 8 « Matières énergétiques » et substances connexes.
ML 11 Matériel électronique, « véhicules spatiaux » et composants non visés par ailleurs dans la liste commune des équipements militaires de l'UE.
ML 12 Systèmes d'armes à énergie cinétique à grande vitesse et matériel connexe et leurs composants spécialement conçus.
ML 13 Matériel, constructions et composants blindés ou de protection.
ML 14 Matériel spécialisé pour l'entraînement » ou les mises en situation militaires, simulateurs spécialement conçus pour l'entraînement à l'utilisation de toute arme ou arme à feu visée aux points ML1 ou ML2 et leurs composants et accessoires spécialement conçus.
ML 15 Matériel d'imagerie ou de contre-mesures, spécialement conçu pour l'usage militaire et ses composants et accessoires spécialement conçus.
ML 16 Pièces de forge, pièces de fonderie et autres produits non finis, spécialement conçus pour les articles visés aux points ML1 à ML4, ML6, ML9, ML10, ML12 ou ML19.
ML 17 Autres matériels, matières et « bibliothèques » et leurs composants spécialement conçus.
ML 18 Matériel de « production », installations d'essai d'environnement et leurs composants.
ML 19 Systèmes d'armes à énergie dirigée, matériel connexe ou de contre-mesure et modèles d'essai et leurs composants spécialement conçus.
ML 20 Matériel cryogénique et « supraconducteur » et ses composants et accessoires spécialement conçus.
ML 21 Logiciels.
ML 22 Technologies.

- **Le nom précis du type de matériel livré.**
- **La quantité d'équipements** prévue par l'annonce, livrée ou observée sur le terrain.
- **La date de l'annonce** d'un transfert d'armes, sa livraison ou de son observation sur le terrain.
- **Commentaires et informations supplémentaires** qui peuvent concerner l'annonce d'une livraison, la livraison d'un matériel ou son observation sur le terrain. Cela inclut des

informations quant à la nature financière d'un lot (en millions USD), un retard de livraison ou des précisions sur le type d'équipement livré.

- **L'estimation totale des livraisons par pays fournisseur en USD courants** : Dans de nombreux cas, la valeur exacte des livraisons individuelles n'a pas été rendue publique par les autorités des pays examinés. Les données qui ont été publiées, qui regroupent parfois plusieurs livraisons, ont été compilées et introduites dans ces tableaux en tant qu'estimations totales par pays. Ainsi, dans le cas de l'Allemagne, l'estimation totale est de 4 127,9 millions USD. Cependant, la valeur exacte de chaque livraison, correspondant à chaque ligne de la partie portant sur l'Allemagne, n'est pas toujours disponible. Ces valeurs sont exprimées en USD courants à la date de l'annonce. Dans les cas où le chiffre a été exprimé en EUR, une conversion en USD a été effectuée en utilisant le convertisseur de la [Banque centrale européenne](#) et le taux de change du jour où l'annonce a été effectuée.

LA FICHE INFORMATIVE

La fiche informative est le produit de l'analyse des données brutes présentées dans le fichier Excel. Le but de ce document est de mettre en évidence les dynamiques des livraisons d'armes à l'Ukraine depuis le début de l'année 2022, lorsque les tensions avec la Russie se sont intensifiées pour conduire à l'invasion du pays par les forces armées russes le 24 février 2022.

Cette fiche est divisée en trois parties principales. La première porte sur l'analyse des données recueillies sur les livraisons d'armes vers l'Ukraine effectuées par les pays membres de l'UE. La valeur globale estimée des livraisons effectuées par ces pays et les principaux équipements d'armes expédiés est présentée. La fiche procède aussi à un portrait plus détaillé des livraisons réalisées par les trois principaux pourvoyeurs d'armes parmi les États membres de l'UE.

La deuxième partie de la fiche se concentre quant à elle sur les pays membres de l'OTAN non membres de l'UE et sur les autres pays tiers ayant livré des armes à l'Ukraine dans le cadre du conflit avec la Russie. Comme la première partie, elle présente la valeur globale estimée des livraisons effectuées par ces pays et les principaux équipements d'armes expédiés. La fiche procède aussi à un portrait plus détaillé des livraisons réalisées par les trois principaux pourvoyeurs d'armes dans ce groupe.

Une troisième partie se focalise sur les livraisons d'armes effectuées par les pays membres de l'OTAN. Elle présente également la valeur globale estimée de ces dernières et les principaux équipements expédiés.

La quatrième partie de la fiche repose sur une approche thématique. Elle est structurée de manière à rendre compte des principales tendances à l'œuvre. La structure est susceptible d'évoluer au gré des mises à jour des données et de l'évolution des débats entourant les livraisons d'armes à l'Ukraine.

SOURCES

Le suivi des livraisons d'armes vers l'Ukraine est basé sur des données obtenues à partir de sources d'information publiques, qui sont directement répertoriées dans l'onglet 3 « Sources » du fichier Excel. Parmi les sources mobilisées, on trouve des documents officiels émis par des autorités étatiques ou des organisations internationales, des articles journalistiques et des publications disponibles dans des blogs ou issues des réseaux sociaux via lesquels les États ont abondamment communiqué (notamment sur Twitter).

La diversité des sources et le problème de la crédibilité des informations partagées via les médias, les blogs et les réseaux sociaux compliquent le traitement et la vérification de certaines des données présentées. Pour réduire les risques associés, le GRIP s'est efforcé de vérifier les sources consultées en les croisant avec les informations officielles publiées par les autorités des États ou des organisations internationales auxquelles ils appartiennent. Il importe de relever que cette compilation sera mise à jour régulièrement en cas de diffusion de nouvelles informations ou lorsque des sources plus fiables et corroborées seront disponibles. Il est donc possible que les informations actuellement présentées dans le tableau de compilation fassent l'objet de corrections sur la base de nouvelles données.